



# LA LETTRE

du collectif citoyen de Congénies  
pour l'accueil des réfugiés

Septembre 2016  
Numéro 1

## RENCONTRE AVEC XAVIER HANCQUART

Directeur adjoint, Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard

Xavier Hancquart a été nommé coordonnateur pour l'accueil des réfugiés dans le Gard par le Préfet en septembre 2015. Il nous a accordé un entretien dont nous le remercions. En voici les grandes lignes.

### Nos interrogations ont concerné la situation de l'accueil dans le Gard.

Après avoir fait un état des lieux de l'accueil dans les communes du département \* (encart ci-contre), force est de constater que dans ce domaine, rien n'est simple. Mais pas plus qu'ailleurs semble-t-il. À cela plusieurs explications.

D'abord, les maires candidats à l'accueil ne savent pas toujours où trouver les informations indispensables. En outre, les réglementations sont nombreuses, les organismes concernés multiples (CAF, CPAM, Pôle emploi...), les statuts des demandeurs d'asile très divers (relocalisés, ré-installés, clandestins, Calaisiens...familles ou célibataires...) et leurs motivations au départ hétérogènes (économique, conflit armé, regroupement familial...). De plus, la question de la langue ne facilite pas les choses...

Devant ces difficultés à constituer un dossier complet, la première réponse des organismes est trop souvent négative. X. Hancquart doit parfois intervenir pour faire simplement respecter les lois et débloquer des situations.

L'appui d'associations expérimentées comme La Clède, en bassin alsésien, est un plus pour les municipalités accueillantes. Un collectif est également nécessaire : il y a besoin d'une douzaine de personnes très disponibles pour faire face dans les trois premiers mois de l'accueil : démarches administratives, apprentissage du français, soins médicaux, transports et adaptation à la vie locale... Il faut toujours avoir à l'esprit qu'après avoir vécu des situations dramatiques dans leur pays d'origine ou sur le chemin de l'exil, ces familles subissent encore de grands bouleversements : il leur faut se construire un avenir en s'adaptant à un contexte souvent très nouveau.

Mais malgré les difficultés, on constate parfois de belles réussites d'intégration, des adaptations qui se construisent peu à peu.

Au niveau financier, le soutien de l'État est destiné aux communes mais, nous dit X. Hancquart, il pourrait prochainement soutenir les projets d'accueil des particuliers accompagnés par une association.

Nous avons aussi évoqué la question des Calaisiens arrivés dans la Région. L'État tente de les déplacer pour leur permettre de « souffler » et pour orienter ceux qui le souhaiteraient vers un accueil en France. Mais une immense majorité a pour projet de rejoindre l'Angleterre (facilité de travail, regroupement familial, langue...) et ne change pas d'avis.

Au plan local, X. Hancquart nous indique que trois communes se sont portées volontaires pour l'accueil : La Grand-Combe, Laudun et Vauvert. Elles pourraient compléter la liste des quelques communes qui hébergent déjà des familles dans le département. Enfin, l'accueil en CADA verra prochainement sa capacité augmenter, notamment au Vigan.

## UNE FAMILLE IVOIRIENNE À CONGÉNIES

Quatre questions à Joëlle et Patrick Monnier

Zénas, sa femme Hortense et leurs cinq enfants sont arrivés en avril dernier. Une famille ivoirienne à Congénies, ce n'est pas banal. Zénas est parti il y a 7 ans de son pays, fuyant la guerre civile. Il a pu arriver en Hongrie où il a obtenu le statut de réfugié au bout de 5 ans. Il a alors pu faire venir sa famille. Mais les difficultés d'adaptation étaient nombreuses (langue, racisme) et ils ne voyaient pas d'avenir en Hongrie. Une opportunité « miraculeuse » et les voilà aujourd'hui en France à Congénies.

### Vous avez mis un logement à disposition. Comment se passe la cohabitation ?

Assez bien même si la culture est différente de la nôtre. Ils parlent bien français ce qui est un avantage. Ils sont très généreux, prêts à rendre service, partageant leurs plats africains. Bien sûr, accueillir une famille de 5 enfants nous a bousculés dans nos habitudes et nous a bien occupés, mais en les voyant s'épanouir, nous ne le regrettons pas.

### Comment jugez-vous l'accueil dans le village ?

L'accueil a été très favorable, par la mairie qui a mis en place une aide alimentaire, ainsi que plusieurs personnes du village qui sont venus les visiter, leur offrir des habits, des livres scolaires ou un don pour payer la cantine. Les enfants ont été très bien accueillis au collège de Calvisson et à l'école de Congénies.

### \*LA SITUATION DANS LE GARD

Les petites communes sont les plus accueillantes, souvent à l'initiative des municipalités mais aussi d'associations ou de familles.

**A Cendras**, 2 familles syriennes sont arrivées en juillet dernier.

A la même date, **St Julien des Rosiers** et **St Dionisy** ont reçu, elles aussi, une famille syrienne.

Avant cela, on connaissait, la famille syrienne de **Mandagout**, la famille gambienne de **Chamborigaud** et les deux familles syriennes de **Nîmes**.

Ajoutons les familles afghane de **Lassalle**, albanaise de **Valleraugue** et ivoirienne de **Congénies** et une famille originaire de Mongolie à **Sommières**.

#### Nous lançons un appel :

si vous avez connaissance d'autres lieux d'accueil, merci de nous les communiquer, pour que nous puissions les contacter.

### Quelle est la situation administrative de la famille ?

Leur situation a été assez compliquée pendant plusieurs semaines, les administrations de Montpellier et Nîmes se renvoyant la balle. A force d'insister la préfecture de Nîmes a accepté de donner un titre de séjour de 1 mois, puis de 3 mois en attendant que la demande du transfert de statut soit faite par l'OFPPA à Paris. Durant ce temps, ils n'ont pas le droit de travailler.

### A-t-elle besoin d'aides ? Que peut-on faire pour l'aider ?

Leurs moyens de subsistance sont toujours limités et des dons ponctuels sont toujours les bienvenus en attendant un déblocage espéré de l'aide sociale. Des invitations à des événements (comme une fête locale) ou des visites (sorties) leur permettraient aussi de mieux s'intégrer, car comme nous travaillons, nous ne sommes pas toujours disponibles pour leur faire découvrir la région.

## DERNIÈRE MINUTE... CALVISSON

La famille syrienne attendue au mas de Jalot, après une attente de 9 mois, a obtenu son visa pour la France. Leur voyage est prévu pour le 23 septembre et elle arrivera à Calvisson le 27 septembre.

## EN SAVOIR + SUR...

### Les demandes d'asile en France

#### Qui décide ?

L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (Ofpra) est un établissement public administratif. Il doit statuer en toute indépendance sur les demandes d'asile et d'apatridie qui lui sont soumises.

L'Ofpra instruit les demandes de protection internationale sur la base des conventions de Genève du 28 juillet 1951 et de New York du 28 septembre 1954 et d'un texte juridique, le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA).

#### Le nombre de demandes

En 2015, **80 075** demandes ont été enregistrées à l'OFPPA, dont 74 468 premières demandes (mineurs inclus) et 5 607 réexamens.

**L'OFPPA a pris 14 119 décisions d'accord, contre 8 763 en 2014.**

En d'autres termes, en 2015, le taux de « réussite » a été de **17,6%**.

#### De quels pays viennent les demandeurs ?

C'est le **Soudan** qui vient en tête des premières demandes avec 5091 demandes. Puis viennent **la Syrie, le Kosovo, le Bangladesh, Haïti et la République Démocratique du Congo.**

#### Les recours

La Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) est une juridiction spécialisée. Elle a une compétence nationale pour statuer en premier et dernier ressort sur les recours formés contre les décisions du directeur général de l'Ofpra sous le contrôle du Conseil d'État, juge de cassation. La CNDA est une juridiction de plein contentieux où le juge, lorsqu'il estime devoir annuler la décision de refus, substitue sa propre décision à la décision de l'Ofpra en reconnaissant à une personne le statut de réfugié ou en lui accordant le bénéfice de la protection subsidiaire.

En 2015, **la CNDA a rendu 35 961 décisions.** Elle a annulé 5387 décisions négatives de l'Ofpra (13,1 %)

Au total, le nombre de décisions d'accord d'un statut de protection (réfugié et protection subsidiaire) prises par l'OFPPA et la CNDA s'établit en 2015 à **19 506**, en hausse de 33,7 % par rapport au total des décisions positives de 2014.

Source : Ministère de l'Intérieur, 8 juillet 2016.

## DES MOTS POUR COMPRENDRE

#### Ré-installé

Qualifie un demandeur d'asile, qui vient en France après passage dans **un camp de réfugiés** du Haut Commissariat aux Réfugiés comme il en existe en Turquie, en Jordanie ou au Liban.

#### Re-localisé

Qualifie un demandeur d'asile venant d'un « **Hot Spot** » de Grèce ou d'Italie, c'est-à-dire, un centre qui recueille, contrôle, enregistre les migrants arrivés souvent en bateau par la mer.

Les autorités nationales reçoivent dans ces centres l'appui de diverses agences européennes Europol, l'agence de coopération policière ; Eurojust, pour la coopération judiciaire ; Frontex, l'agence européenne pour les frontières ; Easo, le Bureau européen d'appui en matière d'asile.

Ces organismes aident à distinguer les personnes ayant clairement besoin d'une protection internationale des migrants dits « économiques », qui ne peuvent y prétendre.

## LES PROJETS DE L'ASSOCIATION

Lors de sa première réunion de rentrée, l'association a convenu de :

Poursuivre la recherche d'un logement disponible sur le village.

La création du site internet de mise en réseau et de soutien aux collectifs du département

L'organisation d'un concert pour collecter des fonds à destination d'une action auprès des réfugiés

La préparation d'un colloque sur le sujet au printemps

La poursuite de l'édition de cette lettre d'information tous les 2 mois.

et bien sur, le soutien aux collectifs et aux familles qui le souhaitent.

## EN CHIFFRE...

### 6500

**C'est le nombre de personnes (adultes et enfants) recueillies lundi 29 août par la marine italienne en Méditerranée.**

Parties des côtes libyennes sur des embarcations de fortune elles voulaient profiter, avant l'apparition des tempêtes d'automne, du temps calme et des vents portants pour arriver quelque part en Italie.

La veille, le nombre de personnes récupérées dans les mêmes conditions, était d'environ 1100.

Deux chiffres qui disent l'importance de cette immigration en majorité africaine (Éthiopie, Érythrée, Soudan...) et sur les méfaits des guerres dans la Corne de l'Afrique.

Cette nouvelle route vers l'Europe s'est ouverte et développée depuis la fin de l'année dernière, après la « fermeture » de la Mer Égée, et depuis l'installation en Libye de Daesch qui tire, dit-on, une partie importante de ses revenus de ce trafic. L'anarchie qui règne aujourd'hui en Libye favorisant tous les trafics et les violences à l'encontre de ces personnes particulièrement vulnérables.

### 21583

**En 2015, 21583 titres de séjours ont été accordés par la France pour motif humanitaire.**

La délivrance d'un titre de séjour pour motif humanitaire est souvent l'étape qui précède la demande du droit d'asile.

### NOUS CHERCHONS...

**Des tissus, de la laine, des perles** pour une activité d'artisanat à Lassalle.

Contact : famille Chauvetière à Congénies.

**Une aide pour le soutien scolaire, un accompagnement de la famille dans ses loisirs...**

S'adresser à la famille Monnier à Congénies.

### NOUS CONTACTER

Nello Chauvetière Brigitte Deschamps  
04 66 80 74 15 06 85 12 52 51

### SOUTENIR NOTRE ACTION

Vous pouvez rejoindre le collectif en adhérant à l'association (cotisation annuelle 20 €) ou apporter votre soutien à l'une de nos actions.

Vous souhaitez être informé de nos démarches, recevoir cette lettre, envoyez nous votre adresse mail à : **refugies.congenies@free.fr**